

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** SEM InnoVia Grenoble durablement agissant en tant que coordonnateur du groupement de commandes InnoVia/Sages.

**Correspondant :** M. Bernard Lachana, Directeur général, 1 Place Firmin Gautier CS 60040, 38027 Grenoble cedex 01, tél. : 04 76 48 48 09, télécopieur : 04 76 70 03 84, courriel : [contact@innovia-sages.fr](mailto:contact@innovia-sages.fr), adresse internet : <http://www.grenoble-innovia.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- aménagement urbain

**Objet du marché : Conception et rédaction de supports de communication**

**Catégorie de services : 27**

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 79822500

**Lieu d'exécution et de livraison :** Exécution des prestations dans les locaux du titulaire et livraison dans les locaux de la SEM InnoVia, 38027 Grenoble cedex 1

**Code NUTS : FRK24**

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre avec un seul opérateur**

**Durée de l'accord-cadre : 12 mois**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- L'accord-cadre à bons de commande n'est pas alloti et a pour objet l'exécution des prestations intellectuelles suivantes : Conception et rédaction de supports de communication  
Ces prestations sont définies et précisées dans le CCTP.
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : L'accord-cadre est conclu avec un maximum (sans minimum) en valeur :
  - Montant maximum 1ère année : 40 000 euro(s) HT
  - Montant maximum 2ème année : 30 000 euro(s) HT
  - Montant maximum 3ème année : 30 000 euro(s) HT
  - Montant maximum 4ème année : 30 000 euro(s) HT
- Nombre de reconductions éventuelles : 3

**Prestations divisées en lots : non**

**Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché**

**Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 mars 2019**

**Cautionnement et garanties exigés : Néant**

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les prestations sont financées par les budgets des opérations d'aménagement des membres du groupement de commandes InnoVia/Sages.

Délai global de paiement des membres du groupement de commandes: 45 jours à compter de la réception de la

facture.

Prix fermes pendant une durée d'un an à compter de la notification du marché puis révisés annuellement à la date anniversaire du marché.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : L'accord-cadre sera conclu soit en entreprise générale, soit en entreprises groupées.

En cas de constitution d'un groupement, après attribution du marché, la forme juridique du groupement pourra être un groupement conjoint ou solidaire.

Toutefois, le mandataire d'un groupement conjoint sera solidaire des autres membres du groupement pour l'exécution du marché.

La SEM InnoVia interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements,
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature** : français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Situation juridique - références requises : Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire dans un dossier « Candidature » les pièces suivantes :

1. Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement.

La lettre de candidature n'a pas à être signée par le représentant du candidat, et le cas échéant par chacun des membres du groupement.

2. Une déclaration sur l'honneur (cf. modèle ci-joint au règlement de la consultation) attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L 5212-1 à L 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Comme la lettre de candidature, la déclaration sur l'honneur n'a pas à être signée par chacun des membres du groupement le cas échéant.

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

• Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

• Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

• Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

• Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

• Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

• Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

• Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

• Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 14 février 2019 à 11 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** Inn-2019-01

**Renseignements complémentaires :** Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande écrite via le profil acheteur à l'adresse URL suivante : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 17 janvier 2019

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique. Les candidats auront la possibilité de télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises, documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence via le profil acheteur <http://www.achatpublic.com>

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** Les conditions d'envoi et de remise des candidatures et des offres qui suivent s'imposent aux candidats.

Toute remise sous une autre forme que celle imposée au présent règlement de la consultation entraînera l'irrégularité de l'offre. Dans cette hypothèse, le pouvoir adjudicateur pourra néanmoins s'il le souhaite demander aux candidats concernés de régulariser leur offre.

Seule la forme dématérialisée est admise.

Les candidatures et offres seront remises par la voie électronique via le profil acheteur [achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Informations complémentaires :**

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

- Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms, et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 70 12, télécopieur : 04 72 60 72 65

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :** Greffes du Tribunal de Grande Instance de Lyon, 67 rue Servient, 69003 Lyon, tél. : 04 72 60 70 12, télécopieur : 04 72 60 72 65